

SAMEDI À 11 h

JOUEZ POUR AVOIR LA CHANCE DE GAGNER 1800 \$!!

RADIO BINGO

EN LIGNE SUR CINNF.M.COM




PIERRE POILIEVRE CABALE JUSQU'À HEARST

PAGE 3



PIERRE POILIEVRE PROFITE DE LA SAISON ESTIVALE POUR FAIRE LE TOUR DU PAYS AVEC LA CAMPAGNE AXE THE TAX

PAGE 2



OUVERTURE OFFICIELLE DE LA NOUVELLE RALLONGE À L'HÔPITAL NOTRE-DAME

PAGE 2



LE SCFP 5304 CONCLUT UN ACCORD DE PRINCIPE AVEC KUNUWANIMANO

Prix employés Ford en cours

Vous payez ce que nous payons

Renseignez-vous pour les détails.



Prix employés Ford en cours

Ford LECOURSMOTORSALES

Bon congé civique!

Hearst 705 362-4011
Kapusking 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Le SCFP 5304 conclut un accord de principe avec Kunuwanimano

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Journal Le Nord

Les Services à l'enfance et à la famille Kunuwanimano et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) local 5304 ont conclu un accord de principe le 29 juillet dernier. Les deux parties recommanderont la ratification à leurs électeurs respectifs.

Au cours des négociations, le SCFP 5304 a publié une déclaration qui a offensé les communautés qu'il sert et s'en est excusé.

Les employés avaient signé une pétition à 90 % pour obtenir un contrat équitable, déplorant que plusieurs membres du personnel de l'agence soient victimes de violence, de harcèlement et de menaces dans l'exercice de leurs fonctions.

Parmi les membres du personnel, 15 sont en congé de maladie à cause de traumatismes vécus au travail. Ces absences ont une incidence directe sur les communautés des Premières Nations qui reçoivent leur support.

« Il s'agit d'un travail difficile, même dans les meilleures conditions. On visite des foyers aux prises avec



Les Services à l'enfance et à la famille Kunuwanimano et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) local 5304 ont conclu un accord de principe le 29 juillet dernier. Les deux parties recommanderont la ratification à leurs électeurs respectifs.

Photo : Renée-Pier Fontaine

une pauvreté extrême et des personnes souffrant de privations. On doit soutenir les familles et protéger les enfants, alors on a besoin de temps et de ressources pour établir un lien de confiance et assurer notre propre sécurité », a déclaré Dailyn Burnett, présidente du SCFP 5304, qui représente une centaine de travailleuses et travailleurs des services à l'enfance

et à la famille de Kunuwanimano. « Cela dit, on doit répondre seul(e)s à des appels dans des situations dangereuses. On court des risques, et les enfants qu'on est censés protéger ne reçoivent pas les soins qu'ils méritent et dont ils ont besoin. »

Selon le syndicat qui les représente, les services à l'enfance et à la famille de Kunuwanimano

comptent actuellement plus de 15 postes vacants, et n'arrivent pas à attirer de nouveaux membres du personnel. Les travailleuses et travailleurs actuels, quant à eux, pleurent dans leur voiture, sont régulièrement confrontés à des traumatismes et contraints d'occuper un deuxième emploi ou de faire appel à des banques alimentaires en raison de la faiblesse structurelle des salaires et d'une grille comprenant 17 niveaux pour maintenir les salaires artificiellement bas.

Dans le communiqué paru le 29 juillet, les syndiqués ont énoncé : « Nous sommes reconnaissants de travailler avec les communautés indigènes sur la prestation de services axés sur la prévention et le bien-être des enfants. Les enfants, les jeunes et les familles autochtones avec lesquels nous travaillons sont une source d'inspiration. Leur résilience et leur détermination sont des leçons quotidiennes pour le personnel et l'ensemble de notre organisation. »

Ouverture officielle de la nouvelle ralonge à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Journal Le Nord

L'Hôpital Notre-Dame de Hearst faisait l'ouverture officielle de sa nouvelle ralonge qui comporte, entre autres, la salle de physiothérapie ainsi que les cliniques externes. Le tout se déroulait le 31 juillet dernier. La population était invitée à venir visiter les lieux et les membres de l'Auxiliaire de l'Hôpital avaient préparé des bouchées pour accompagner les rafraichissements.

Une vingtaine de personnes était sur place à l'heure de coupure officielle du ruban. Quelques élus y étaient tels que Guy Bourgoïn, Roger Sigouin et l'administrateur en chef de la Ville de Hearst, Éric Picard. « Depuis 2010 qu'on rêve à ce beau gros centre-là, beaucoup de gens ici dans la salle ont travaillé avec nous, avec diverses levées de fonds. Je vous dis merci de nous avoir aidés à bâtir notre beau grand centre », a mentionné



Une vingtaine de personnes était sur place à l'heure de coupure officielle du ruban. Quelques élus y étaient tels que Guy Bourgoïn, Roger Sigouin et l'administrateur en chef de la Ville de Hearst, Éric Picard.

Photo : Renée-Pier Fontaine

Nancy Gauthier, physiothérapeute. M. Bourgoïn en a profité pour

féliciter Josée Vachon dans son nouveau poste de directrice générale de l'hôpital. Il lui a ensuite remis un certificat de la part de Carol Hughes et lui pour féliciter les personnes concernées dans l'achèvement de ce projet. « Je salue la dévotion de votre travail acharné de la direction

de l'hôpital, du personnel et des entrepreneurs de chantier, des bénévoles et du soutien de toute la communauté. Vos efforts collectifs ont créé un lieu d'espoir et de guérison qui servira à d'innombrables familles et individus », a indiqué le député provincial.

Conducteurs vérifiez vos angles morts pour les cyclistes



**MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS
ET MERCI DE FAIRE PARTIE DE LA GANG !**

Pierre Poilievre cabale jusqu'à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Journal Le Nord

La campagne Axe the Tax du chef du Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, s'est arrêtée dans la ville de Hearst le mardi 30 juillet dernier. Plus d'une centaine de personnes était au rendez-vous à la Scierie patrimoniale pour écouter son discours dans lequel il partageait ses idées appuyées d'informations.

L'ouverture du rallye a été faite par le prochain candidat conservateur de la nouvelle circonscription de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk, M. Gaétan Malette. Ce dernier est issu d'une famille ayant œuvré dans l'industrie forestière à plusieurs endroits sur le corridor de la route 11.

Le thème de la campagne tourne autour de l'abolition de la taxe carbone, mais il ne s'agissait pas de l'unique sujet dont M. Poilievre voulait discuter avec les participants. Selon lui, la taxe carbone fait en sorte que le carburant coûte plus cher et cela a un impact sur tous les domaines de la vie. « Quand vous augmentez le coût de l'essence et du diesel, vous augmentez le prix de tous les produits qui sont transportés. Les épicerie deviennent de plus en plus chères. »

Il rapporte les statistiques pancanadiennes de l'insuffisance alimentaire démontrant que 25 % des élèves et que plus de deux millions de Canadiens ont recours aux banques alimentaires pour manger à leur faim.

Pierre Poilievre s'est prononcé aussi sur le manque de logements au pays, non seulement à propos des logements abordables, mais aussi de la crise qui entoure le taux élevé d'occupation d'habitations qui a enchaîné une hausse. « Le coût du logement a doublé, même dans les petits villages où ça ne coûtait presque rien avoir une maison et un chez-soi. Maintenant, ça coûte deux à trois fois plus cher qu'il y a dix ans. Ainsi, même les endroits où il était très abordable de vivre sont maintenant touchés par l'inflation



La campagne Axe the Tax du chef du Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, s'est arrêtée dans la ville de Hearst le mardi 30 juillet dernier. Plus d'une centaine de personnes était au rendez-vous à la Scierie patrimoniale pour écouter son discours dans lequel il partageait ses idées appuyées d'informations. Photos : Renée-Pier Fontaine

massive du logement. Il s'agit d'ailleurs de la pire inflation immobilière du G7.»

Ce qu'il propose, c'est une accélération de l'octroi des permis de construction, déplorant la lenteur de la bureaucratie au pays. « C'est pourquoi qu'un gouvernement Poilievre donnerait des incitatifs aux gouvernements locaux pour accélérer les permis de construction, couper les taxes et les frais de développement et libérer des terrains. Je vais permettre aux municipalités 15 % plus de constructions par année comme cible », explique le chef de l'opposition. « Si elles atteignent cette cible, elles auront accès à cet argent fédéral, si elles dépassent le but elles recevront encore plus et si elles ne l'atteignent pas elles recevront moins. »

Il traite aussi de l'investissement en capital du Canada dans des entreprises américaines. Selon ses sources, entre 2000 et 2014, les États-Unis investissaient plus au Canada, les investissements oscillant entre 30 milliards et 100 milliards que le contraire.

« Depuis 2015, ce sont 450 milliards de dollars de plus qui quittent le pays vers les États-Unis que l'argent qui nous revient », affirme Poilievre.

Il a effleuré le sujet des armes à feu. Plusieurs chasseurs sur place résonnaient avec ses mots, puisqu'il s'agit d'une des activités les plus pratiquées par les résidents de la région.

Par la suite, M. Poilievre désire travailler sur le système judiciaire et pénal en place, puisque les statistiques démontrent que beaucoup de criminels qui sortent avec promesse de comparaître se font arrêter peu de temps après avec leur libération conditionnelle, citant plusieurs exemples de ce fléau et de récidivistes qui sont relâchés dans la population. « Nous devons mettre fin à ce système de capture et de remise en liberté, c'est pourquoi les conservateurs du bon sens donnent à toute personne ayant un long passé criminel la possibilité de bénéficier d'une libération conditionnelle, d'une mise à l'épreuve ou d'une assignation à résidence. Il s'agira de prison et

non de liberté sous caution ! »

Il compte avoir un budget équilibré avec la formule d'un dollar dépensé doit être suivi d'un dollar économisé. Toute dépense sera justifiable par une action d'économie de la part de son gouvernement.

Enfin, le chef du Parti conservateur soutient que si son parti est élu au pouvoir en 2025, les conservateurs « du gros bon sens » vont couper taxes et impôts, bâtir des logements, réparer le budget et stopper le crime. « Trudeau obtient le pouvoir, Singh obtient sa pension et vous en payez le prix. Les habitants du Nord de l'Ontario en ont assez d'être exploités par le NPD qui se retourne et travaille pour Trudeau au lieu de travailler pour les gens. La bonne nouvelle, c'est que la vie n'était pas comme ça avant Trudeau et le NPD et qu'elle ne le sera pas après leur départ ! » déclare-t-il sous les applaudissements de la foule.

Pierre Poilievre profite de la saison estivale pour faire le tour du pays avec la campagne Axe the Tax.

expTM
REALTY
BROKERAGE

REAL ESTATE HUB

613-707-5146
expRealEstateHUB.com



DES GENS DE CHEZ VOUS
POUR VOS BESOINS
IMMOBILIERS
À OTTAWA.



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épINETTE noire



Les Médias de l'épINETTE noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épINETTE noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Une amende de 500 millions de dollars, est-ce suffisant ?

La chaîne d'alimentation Loblaw et sa société mère, George Weston, ont accepté de payer 500 millions de dollars pour leur implication dans le scandale de fixation des prix du pain. Ce montant sans précédent ne représente cependant qu'une partie des profits présumés de la fraude alléguée.

Pendant près de 15 ans, de 2001 à 2015, deux grands fabricants – Weston et Canada Bread – ainsi que cinq détaillants – Loblaw, Sobeys, Metro, Walmart Canada et Tigre Géant – auraient fixé les prix du pain en épicerie. Le stratagème aurait permis à ces entreprises d'enregistrer un surprofit de près de 5 milliards de dollars durant cette période.

Le règlement survenu la semaine dernière permet à Loblaw et Weston de mettre fin aux actions collectives contre elles. Bien que le montant puisse paraître énorme, ce n'est que l'équivalent d'une petite tape sur les doigts plutôt qu'une punition sérieuse, vu les profits excédentaires possiblement enregistrés et la taille des entreprises visées.

Une tape sur les doigts

Loblaw et Weston avaient reconnu leur responsabilité dans cette affaire dès 2017, après l'ouverture d'une enquête du Bureau de la concurrence. Loblaw avait offert un remboursement de 96 millions de dollars à ses clients à l'époque. Ce montant est donc déduit du règlement qui vient d'être conclu. Weston paiera 247,5 millions. Loblaw acquittera les 156,5 millions restants.

Pour le géant de l'alimentation, cela représente au final un recul du profit net de son dernier trimestre de 10 % par rapport à la même période l'an passé. Son profit trimestriel s'élève tout de même à 457 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de près de 15 milliards. Pas de quoi s'énerver. L'action de l'entreprise a perdu 3 % le jour de l'annonce, mais a vite remonté le lendemain.

Les résultats de l'enquête du Bureau de la concurrence, eux, se font toujours attendre, depuis sept ans maintenant.

Canada Bread, l'autre fabricant impliqué dans cette affaire qui détient les marques Dempster's et POM notamment, a reconnu sa responsabilité l'année dernière et a été condamné par le Bureau de la concurrence à payer une amende de 50 millions de dollars. Encore une fois, cette somme peut paraître bien faible par rapport à l'ampleur de la fraude.

Les limites de la police antitrust

Le Bureau de la concurrence est le principal gendarme qui s'occupe de protéger la concurrence. Il traite les plaintes et lance des enquêtes quand des entreprises sont soupçonnées de fixer les prix.

L'enquête interminable du Bureau et les montants dérisoires des amendes et règlements dans le cas du cartel du pain ne laissent cependant présager rien de bon quant à l'avenir de l'antitrust au Canada.

Le cas de la fixation des prix du pain ne devrait pas prendre plus de sept ans à régler. Après tout, les deux instigateurs du stratagème, Weston et Canada Bread, ont reconnu leur responsabilité et participent à l'enquête. Des courriels font expressément référence à l'entente. Il y a des preuves écrites. C'est un cas classique de fixation des prix, et non une ruse très élaborée.

Si le Bureau de la concurrence peine à mener cette enquête à bien, comment peut-on croire qu'il aboutira dans des cas plus complexes? Il vient d'ailleurs d'entamer ce printemps une enquête contre les géants de l'épicerie Sobeys et Loblaw, qui limiteraient la

concurrence par l'entremise de leur contrôle immobilier.

Ces entreprises ne sont pas que des épiciers; elles gèrent aussi des divisions dans la pharmacie, le vêtement, les services financiers et, oui, les investissements immobiliers.

Le Bureau de la concurrence soupçonne ces épiciers de contrôler le type de commerce qui peut s'établir dans les centres commerciaux par l'entremise d'ententes restrictives ou directement d'acheter des terrains vacants pour empêcher d'éventuels concurrents de s'installer et de les concurrencer.

Ce type de pratiques qui limitent la concurrence seront assurément plus complexes à prouver que le cas du cartel du pain.

La confiance du public

L'alimentation n'est pas le seul secteur économique où l'on observe une grande concentration des entreprises. Le secteur du transport aérien, le raffinage et la distribution d'essence ou la téléphonie cellulaire sont quelques autres exemples de biens et services qui coûtent plus cher au Canada qu'ailleurs.

On peut évidemment soupçonner que des pratiques anticoncurrentielles sont la cause de ces prix élevés, mais encore faut-il le prouver. Seul un régulateur fort disposant de moyens conséquents peut y arriver.

Au-delà de l'impact économique sur nous tous, c'est surtout la confiance du public qui est en jeu dans ces histoires. Les pratiques anticoncurrentielles peuvent prendre de nombreuses formes et ne se limitent pas à des ententes directes sur les prix.

Les consommateurs doivent avoir des recours et avoir confiance que les institutions publiques qui les protègent ont les moyens de faire valoir leur droit, surtout devant des entreprises milliardaires qui opèrent à la grandeur du pays. Pour l'instant, les résultats sont, au mieux, mitigés.

David Dagenais,
chroniqueur – Francopresse

SOURIRE DE LA SEMAINE



SLM : l'entreprise qui désire s'implanter à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal *Le Nord*

L'entreprise SLM Recycling and Rail Services avait fait jaser il y a quelques mois, lorsque la demande de changement de zonage soumise par Paul Leduc a été refusée par le conseil municipal de Hearst. Depuis, deux entrepreneurs locaux ont écrit à la Municipalité pour signaler leur déception face à cette décision. L'impact de SLM dans la communauté reste méconnu, mais l'incident ferroviaire de Jogues le mois passé démontre un peu plus l'importance du travail de la compagnie.

Le chemin de fer fait partie du paysage des villes canadiennes depuis des siècles et les agglomérations autour de Hearst ne font pas exception. Le directeur pour le Nord de l'Ontario de l'entreprise nouvellement installée à Hearst, Patrick Lecours, est un homme d'affaires local qui avait gagné des connaissances dans le domaine avec la création de la sous-branche de Lecours Motors Sales à l'époque, LMS RAILS. Lorsque Paul Leduc lui a fait part de l'intérêt que SLM Recycling and Rail Services portait à sa propriété commerciale, Pat Lecours décida de donner son nom pour être responsable de la branche du Nord. Depuis janvier, ce sont des retombées économiques extraordinaires dans la région qui ont été engendrées par les travaux qui ont été effectués.

L'entreprise est en plein essor dans

l'industrie ferroviaire, explique M. Lecours. Déjà bien établie dans le secteur du recyclage, SLM développe une panoplie de services, dont la location d'équipement et d'opérateurs pour le réseau ferroviaire. « Paul m'a approché pour savoir si je serais intéressé à conduire une pelle pour cette compagnie et j'ai dit oui, c'est seulement lorsque le propriétaire m'a parlé qu'il a vu avec mes expériences de travail que je ferais un bon gestionnaire pour la branche du Nord. Être contracteur pour le CN je n'avais pas d'expérience, le gros équipement aussi, je n'avais pas été exposé à cela. Ça été un challenge, j'ai décidé de foncer et de commencer l'emploi au mois de novembre 2023. »

Déraillement du train de Jogues

Heureusement, le déraillement qui s'est produit à Jogues a causé plus de peur que de tort. Le jour de l'évènement, le village avait été évacué pour des raisons de sécurité. L'expertise du pompier de Jogues Jean-Marc St-Amour a permis de déterminer que la situation était maîtrisée, et les travaux ont pu débuter le soir même.

L'équipe de Pat Lecours se spécialise dans les déraillements, ayant comme principal client la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada; des évènements comme celui de Jogues, ils en voient tout le temps. « Je dois

dire que les choses sont bien tombées ce jour-là parce que moi et mon bras droit étions au garage sur la route 583 Sud quand nous avons reçu l'appel. Nous nous sommes rendus en peu de temps, mais l'interdiction d'entrer au village était aussi valide pour nous. Une fois l'avis d'évacuation levé, nous avons pu nous rendre sur place et commencer notre travail », explique le directeur du Nord de SLM.

Un point central, mais pas obligatoire

Le défi auquel fait face l'entreprise est lié à la portion recyclage de leur travail qui, selon M. Lecours, représente à peine 10 % de ce qu'ils font à Hearst. En effet, en revenant d'un appel, ils ont avec eux des morceaux de fer provenant de rails, de wagons, etc. Malgré le fait que le propriétaire du site recycle le fer depuis des décennies, l'installation permanente d'une entreprise comme SLM Recycling and Rail Services a inquiété les propriétaires des terrains avoisinants. « Nous travaillons aussi pour ONR. Récemment, nous sommes allés travailler à Kirkland Lake et à Kapuskasing aussi. Être installé à Hearst, pour SLM, ça permet d'être centralisé puisqu'on représente tout le Nord de l'Ontario. Cependant, la compagnie n'est pas obligée de s'installer à Hearst. Je vis ici et je veux vraiment pousser pour que ça se produise, mais je



Photo : Renée-Pier Fontaine

dois avouer que j'ai eu des offres d'autres municipalités qui ont déjà des emplacements en tête à proposer. »

Déception et persévérance pour l'établissement permanent à Hearst

L'envers de la médaille est que la décision de ne pas permettre un changement de zonage de la parcelle de terrain rural où est entreposé le fer est fondée sur des témoignages et non sur des études d'experts au sujet du bruit et de l'environnement. « Je travaillais malheureusement en dehors de la ville pendant plusieurs jours lors de la première réunion. J'ai été surpris qu'un seul membre du conseil m'ait contacté pour en savoir plus sur la demande de l'entreprise et sur le travail qu'on effectuait. Je comprends les inquiétudes des voisins, mais il manque de preuves pour dire qu'elles sont fondées. Lorsque le directeur des bâtiments est venu voir pour faire ses recommandations, il m'avait dit les recommandations qu'il écrirait et j'étais partant pour suivre toutes les exigences demandées pour qu'on accepte le changement de zonage au conseil », explique Patrick Lecours.

Après des rencontres avec divers représentants de la municipalité, la dernière option qui s'offre à M. Lecours sera d'apporter sa cause au Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire. Il s'agirait d'une première dans l'histoire de la Ville de Hearst. « Je n'ai jamais voulu me rendre là ou me chicaner, mais je suis dans une position où on ne m'a pas donné le choix. Je veux que la compagnie reste à Hearst et je vais aller au bout avant de penser à m'établir ailleurs. »

Il aurait aimé étudier les points apportés au conseil en collaboration avec les autres parties, à l'aide de recherches adéquates et d'une étude de dossier plus poussée.

En conclusion, ce sont sept personnes qui travaillent à temps plein dans les locaux de Hearst, des centaines de milliers de dollars qui sont dépensés dans les entreprises locales et la possibilité d'offrir une diversification de l'économie qui ne tient qu'à un fil.

PPO en bref : facultés affaiblies et arrestation pour accusations en suspens

Par Renée-Pier Fontaine

Lors d'un contrôle routier à Kapuskasing pour fumée excessive, un conducteur a été accusé de conduite avec facultés affaiblies.

Le 19 juillet 2024, vers 2 h 30, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) de la baie James a effectué un contrôle routier dans un stationnement de la promenade Riverside, à Kapuskasing, à l'égard d'une camionnette qui produisait une grande quantité de fumée d'échappement noire.

Après avoir parlé au conducteur, l'agent de police a déterminé qu'il avait consommé de la boisson alcoolisée. Le conducteur a été arrêté et transporté au détachement de Kapuskasing pour y subir d'autres tests.

À la suite de l'enquête, un homme 21 ans, de Smooth Rock Falls, a été accusé de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, responsable d'un véhicule à moteur avec un contenant d'alcool ouvert et une

accusation de fumée déraisonnable sur son véhicule.

L'accusé a été remis en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 9 septembre 2024, à Kapuskasing. Il a également fait l'objet d'une suspension administrative supplémentaire de 90 jours de son permis de conduire.

Une personne a été arrêtée pour 19 accusations criminelles en suspens après l'exécution du mandat.

Le 25 juillet 2024, vers 11 h, l'équipe de soutien à la mise en liberté sous caution de la région du Nord-Est de la PPO, avec l'appui de la PPO de South Porcupine et de la Police de Timmins, a exécuté un mandat sur la rue Main à South Porcupine.

Un homme de 19 ans, de South Porcupine, a été arrêté et accusé d'agression sexuelle sur une personne de moins de 16 ans : trois

chefs d'accusation d'agression sexuelle sur une personne de moins de 16 ans, interférence sexuelle, invitation à des contacts sexuels sur une personne de moins de 16 ans, séquestration, agression, huit chefs d'accusation de non-respect d'un engagement, défaut de se présenter au tribunal, deux chefs de défaut de se présenter au tribunal après avoir comparu et défaut de se présenter pour la prise d'empreintes digitales.

L'accusé a été transporté au détachement de la PPO de Kapuskasing, car toutes les infractions ont eu lieu à Kapuskasing, entre septembre 2020 et mars 2023.

L'accusé a été libéré du tribunal des cautionnements le 26 juillet et sa prochaine comparution devant la Cour de justice de l'Ontario à Kapuskasing est prévue pour le 12 août 2024.

Les produits «passés date» gagnent en popularité

Bobby Therrien - IJL – Réseau.Presse – Acadie Nouvelle

En 2022, un sondage de l'Université Dalhousie, en partenariat avec la firme Angus Reid, dévoilait que plus de 60% des consommateurs canadiens tenaient encore à la date de péremption apposée sur certains aliments. Il semble toutefois que les gens sont de plus en plus enclins à acheter des aliments qui dépassent le fameux seuil du «meilleur avant».

Récemment, une personne a critiqué un commerce d'Edmundston sur les réseaux sociaux pour avoir vendu des aliments qui dépassent la date de péremption, aussi connue, au Canada, sous le nom de date limite de conservation.

Cette critique a rapidement été adressée par la propriétaire qui a essentiellement expliqué qu'un commerce peut vendre des produits qui dépassent cette date, dans la mesure où les clients sont mis au courant.

«Beaucoup de gens apprécient ça parce qu'ils payent moins cher et ça ne leur dérange pas! Je ne vendrai jamais de quoi que je ne mangerais pas, c'est clair (...) Le vrai scandale, c'est le gaspillage alimentaire! Jeter de la bouffe encore bonne à la consommation, c'est grave, pas le fait qu'on te vende un pot de Cheez Whiz passé date à 2\$», peut-on lire dans la réponse de la commerçante. Selon le directeur du Laboratoire en sciences analytiques en agroalimentaire de l'Université Dalhousie, Sylvain Charlebois, cette tendance vers l'achat d'aliments dont la date de péremption est dépassée, ou en voie de l'être, est de plus en plus populaire.

Avec la hausse constante du prix des aliments, ce que M. Charlebois a surnommé le sauvetage alimentaire est un phénomène de plus en plus répandu au Canada. En d'autres mots, les gens sont moins craintifs à l'idée d'acheter ce type de produits en rabais.

Un autre rapport réalisé en 2022, sous la direction de Sylvain Charlebois, note d'ailleurs que la région des provinces de l'Atlantique a le pourcentage le plus élevé de consommateurs qui achètent des aliments dont la date de péremption approche (29%).

Des dates et des rabais

D'un autre côté, les marchands développent aussi, selon M. Charlebois, un nouveau marché composé de consommateurs de plus en plus consciencieux de leur budget.

La venue de nouvelles applications numériques comme Food Hero, Flash Food et Too Good To go, qui permettent aux gens de réaliser des économies en achetant notamment des produits qui approchent ou dépassent la date de péremption, est un exemple de cette ouverture sur ce nouveau marché.

Alors que dans certains pays, des commerces ont tout simplement décidé de retirer ladite date pour certains produits, au Canada, la culture assez forte en ce qui concerne la date de péremption ne permet pas encore ce type de virage, selon Sylvain Charlebois.

«Les gens apprécient la date de péremption, parce qu'ils savent que ça leur donne la chance d'avoir accès à des rabais assez intéressants.»

Une importance qui varie

Dans une autre enquête réalisée par l'Université Dalhousie, il est mentionné que l'attachement à cette fameuse date de péremption varie grandement d'une catégorie d'aliment à une autre.

Par conséquent, 73% des Canadiens sondés ont indiqué qu'ils consultent toujours les dates de péremption des produits laitiers. Seuls 32% consultent les dates des aliments emballés et des denrées non périssables. Les femmes et les consommateurs plus âgés sont plus

enclins à toujours regarder les dates de péremption.

L'enquête a aussi permis de déterminer que 44% des Canadiens ont déjà acheté un produit alimentaire à prix réduit pour lequel la date de péremption était dépassée et que 78% ont avoué avoir déjà consommé des aliments après que la date de péremption ait été dépassée. Cependant, une proportion de 65% des gens a révélé avoir jeté des aliments non ouverts parce que leur date de péremption était dépassée.

Sylvain Charlebois croit tout de même qu'il est important de respecter la date de péremption, même s'il existe une marge de manœuvre selon le produit consommé. Celui-ci recommande aux consommateurs d'être particulièrement à l'affût des aliments de nature animale, comme la viande et les produits laitiers, étant donné qu'ils comportent plus de risque de causer des intoxications alimentaires.

«Les grands commerçants de l'alimentation font souvent attention de ne pas vendre des aliments qui dépassent la date de péremption. Ils sont souvent gelés et envoyés aux banques alimentaires.»

Toutefois, tant qu'une entreprise affiche clairement aux consommateurs qu'un aliment vendu a dépassé sa date de péremption, il est possible pour elle de le faire.

«Pourvu que l'on ne change pas les dates pour induire le consommateur en erreur, c'est acceptable», a ajouté M. Charlebois.

Date «meilleur avant», date d'emballage et date limite d'utilisation

L'Agence canadienne d'inspection des aliments indique qu'il n'est pas interdit de vendre certains aliments après la date de péremption, mais qu'ils pourraient perdre une partie de leur fraîcheur, de leur saveur et de leur valeur nutritionnelle. Éventuellement, leur sécurité alimentaire peut être affectée.

De plus, elle ne s'applique qu'aux aliments qui n'ont pas été ouverts.

Une fois qu'ils le sont, leur durée de conservation peut changer.

Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la date de péremption, souvent identifiée avec le terme «meilleur avant», permet d'indiquer combien de temps un produit alimentaire non ouvert et adéquatement entreposé conserve sa fraîcheur, son goût, sa valeur nutritionnelle, ou toute autre caractéristique déclarée par le fabricant.

Si le produit non ouvert a été manipulé adéquatement, il devrait conserver sa qualité jusqu'à cette date, même si elle ne garantit pas la salubrité des aliments. Elle fournit plutôt de l'information sur la fraîcheur et la durée de conservation des aliments achetés. Par conséquent, les aliments dont la durée de conservation est égale ou inférieure à 90 jours, sauf les fruits et les légumes frais et certains autres produits, doivent avoir une date «meilleur avant» ou une date d'emballage, selon l'endroit où ils ont été emballés et vendus.

Celle-ci se distingue de la date d'emballage qui ressemble à la date «meilleur avant», mais qui est utilisée pour les aliments emballés chez le détaillant qui ont une durée de conservation de 90 jours ou moins. Elle doit aussi être accompagnée de l'information sur la durée de conservation, soit sur l'étiquette ou sur une affiche située près de l'aliment.

Il existe également la date limite d'utilisation qui n'est exigée que pour certains aliments – préparations pour régime liquide ; aliments présentés comme étant conçus pour un régime à très faible teneur en énergie ; substituts de repas ; suppléments nutritifs ; et préparation pour nourrissons – qui répondent à des normes rigoureuses en matière de composition et de nutrition et qui pourraient ne plus y répondre après la date limite d'utilisation.

On ne doit pas acheter, vendre ou consommer un aliment après sa date limite d'utilisation.



AULAC

CONSTRUCTION



- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures



POUR NOUS CONTACTER :
 (705) 373-2733 | (705) 372-5444
 constructionaulac@gmail.com

Voyez vos nouvelles locales en temps réel...

OÙ QUE VOUS SOYEZ!

lejournallenord.com



Incendie de Jasper : les braises sont encore chaudes

Par Julien Cayouette – Francopresse - Avec les informations de Marine Ernout et Camille Langlade

Épaisse fumée et bâtiments ravagés par les flammes : depuis plus d'une semaine, les images de Jasper touchée par un violent incendie de forêt font le tour du monde. Une catastrophe naturelle et humaine marquée par l'attachement à la région touristique, la gestion de la forêt et les changements climatiques.

Le lundi 22 juillet, au moins quatre feux de forêt se sont déclarés dans le Parc national entourant la petite ville touristique de Jasper, en Alberta, qui compte environ 5 000 habitants. Les feux ont été déclenchés par la foudre dans une région en proie à une extrême sécheresse.

«Juste avant les coups de foudre, le temps a été très chaud et très sec, Jasper a battu des records de température journalière», détaille la chercheuse au sein du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada en Alberta, Ellen Withman.

Au cours des neuf jours précédant l'incendie, la température a effectivement dépassé les 30 degrés Celsius. Le mercure a atteint 35 degrés le 22 juillet. «Et il n'y a eu que très peu de pluie pendant les semaines qui ont précédé», ajoute la scientifique.

Lorsque les feux ont pris de l'ampleur, plus de 20 000 habitants et touristes ont été évacués de la zone. Aucun blessé ou victime n'a été rapporté.

«L'enfer sur terre»

Le président et directeur général de Parcs Canada, Ron Hallman, a parlé de «conditions ressemblant à l'enfer sur terre», lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le lundi 29 juillet.

Il a évoqué un feu qui se déplaçait de 15 mètres par minute sous l'effet de vents violents, des flammes de près de 300 mètres de haut, des débris et des pommes de pin enflammées projetées jusqu'à un kilomètre à l'avant du brasier.

«Aucun humain, aucun équipement n'aurait pu faire quelque chose en se trouvant devant ce mur de feu», a souligné le responsable.

Porte d'entrée d'un havre

Nichée au cœur du parc national du même nom, Jasper constitue l'un des joyaux naturels des Rocheuses canadiennes. La région reste très prisée par les Albertains et les touristes du monde entier.

Fondé en 1907, le parc national est reconnu comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO et couvre une superficie de plus de 11 000 km².

Les paysages, allant des sommets



Les dommages ont pu être limités au sud-est de la ville de Jasper. Les infrastructures névralgiques n'ont pas été touchées. Photo : Ville de Jasper

enneigés aux lacs turquoise, en passant par des forêts denses et des glaciers, en font une destination de choix pour les amateurs de nature et d'aventure.

Même le roi Charles III a qualifié la région d'«endroit réellement féérique» dans un message envoyé le 30 juillet.

«Il y a tout un ensemble de marqueurs de l'identité et de l'imaginaire territorial de ces lieux qui sont en lien avec le tourisme», commente le professeur et chercheur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Dominic Lapointe.

La ville de Jasper reste aussi liée au développement du chemin de fer et à la création des parcs nationaux.

«La première vocation des parcs nationaux était touristique, pour l'élite aristocratique nord-américaine, pour voir les territoires encore vierges de cette Amérique. L'idée était de créer ce discours qu'en Amérique, on n'a pas de cathédrale, mais on a ces grands parcs», rappelle le spécialiste.

Positions défensives

Certaines voix reprochent l'inaction de Parcs Canada face à une infestation du dendroctone du pin, un insecte ravageur présent dans le parc depuis environ 20 ans.

Selon certains habitants et politiciens albertains, en laissant derrière lui des pins morts et séchés, l'insecte aurait fourni davantage de combustible aux feux. Durant la conférence de presse du 29 juillet, le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbeault, a plutôt défendu l'action de l'agence fédérale : «Parcs Canada travaille à mettre en place des mesures de prévention des incendies autour de la ville de Jasper depuis 1996, 1997 [...] On a récolté mécaniquement du bois mort qui avait été affecté par cet insecte-là, justement pour éliminer des sources de

combustible.»

«À quiconque perçoit cela comme un échec : je rejette cette prémisse. C'est un succès. Lorsque nous avons été attaqués, les lignes de défense ont tenu. Oui, nous avons subi des pertes, et c'est si incroyablement douloureux. Mais nous avons tenu bon, et [Parc Canada] a sauvé 70 % de notre ville», a renchéri le maire de Jasper, Richard Ireland.

L'Alberta en proie aux flammes

En début de semaine, 123 incendies de forêt faisaient rage en Alberta, dont 25 sont encore hors de contrôle. La foudre est responsable de 73 d'entre eux et les activités humaines de cinq. Les causes demeurent encore inconnues pour 46 brasiers. Des enquêtes sont en cours.

Dans l'extrême nord de la province, les autorités ont ordonné l'évacuation de la Nation crie de Little Red River.

L'agente d'information du service Alberta Wildfire, Josée St-Onge, se montre néanmoins confiante : «On a reçu beaucoup de pluie ces derniers jours à travers la province, ça nous a permis de faire de belles avancées, on est dans une meilleure position pour lutter contre les feux.»

Espoirs avant un long combat

Une semaine après le début de l'incendie, quelque 32 000 hectares étaient partis en fumée. Parcs Canada estime que les feux ont

détruit environ 30 % des bâtiments de Jasper, mais ont épargné des infrastructures névralgiques, comme le centre de soins de santé local et la bibliothèque municipale.

Dimanche 28 juillet, le feu était enfin maîtrisé dans la municipalité. En revanche, malgré des averses et des températures plus fraîches, le brasier demeure toujours hors de contrôle dans le parc.

Quelques jours de pluie ne suffiront pas à éteindre un incendie d'une telle ampleur. «Il faudra probablement des semaines, voire des mois, pour en venir à bout», prévient Ellen Withman.

En conférence de presse le samedi 27 juillet, le commandant adjoint des interventions au sein de Parcs Canada, Landon Shepherd, a confirmé que le feu pourrait brûler pendant plusieurs mois.

Ellen Withman explique que seules des précipitations très abondantes ou de la neige permettraient de déclarer l'incendie officiellement éteint : «Nous avons besoin d'un changement météorologique important, qui correspond plus ou moins à l'arrivée de l'automne.»

Sur le terrain, les sinistrés de Jasper n'ont pas encore reçu l'autorisation de rentrer à leur domicile. Selon Steven Guilbeault, leur réintégration se fera par étapes, en fonction d'un calendrier qui n'a pas été révélé. Ottawa promet par ailleurs d'appuyer les efforts de reconstruction de la ville.

(Suite à la page 9)

KANNIKA KENNELS

Marc Audette

Cell 705 372-5299 après 18 h
Facebook Kannika Kennels

800 Highway 11 East
Hallebourg, ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur
PLANCHER CHAUFFÉ

INSPECTION

Inspection des projets d'épandage aérien d'herbicide pour des forêts White River et Nagagami

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets d'épandage aérien d'herbicide pour la saison 2024. Dans le cadre des efforts continus de régénération et de protection des forêts de l'Ontario, certains peuplements des **forêts de White River et de Nagagami** (voir la carte) seront arrosés d'un herbicide pour contrôler les espèces végétales concurrentes. L'épandage aérien commencera à partir ou autour du **5 août 2024** pour la **forêt de Nagagami** et du **18 août 2024** pour la **forêt de White River**.

La description et le plan du projet d'épandage aérien d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection publique en communiquant avec les unités de gestion forestière ci-dessous, pendant les heures normales d'ouverture et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> à compter du **5 juillet 2024 jusqu'au 31 mars 2025**, à l'expiration du calendrier de travail annuel.

Les personnes, les organismes et les communautés des Premières Nations et des Métis intéressés et concernés peuvent demander à rencontrer le personnel du MRN à distance pour discuter des projets d'épandage aérien d'herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

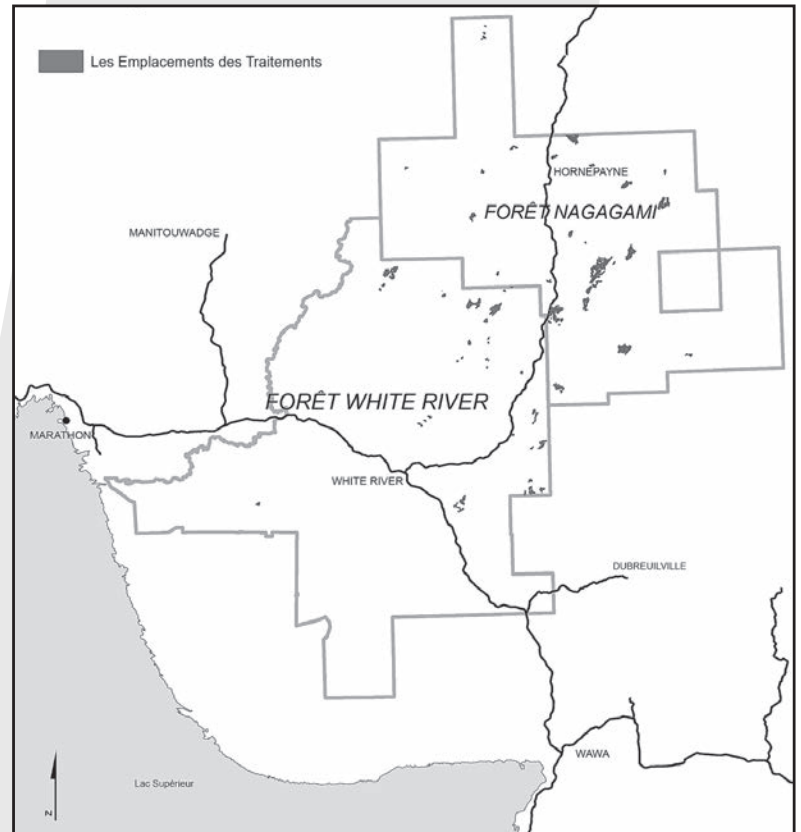
Forêt de White River

Brian Harbord, F.P.I.

Aménagiste forestier
Ministère des Richesses naturelles
District de Chapleau-Wawa
Centre de travail de Wawa
48, rue Mission
Wawa (Ontario) POS 1K0
tél. : 705 255-8515
courriel : brian.harbord@ontario.ca

Alaina Vandervoort, F.P.I.

Forestière-planificatrice
Société de gestion forestière Nawiinginokiima
14, promenade Hemlo
Boîte à lettres 1479
Marathon (Ontario) POT 2E0
tél. : 807 229-8118, poste 19
courriel : alaina.vandervoort@nfmforestry.ca



Forêt de Nagagami

Waurner Adema, F.P.I.

Aménagiste forestier
Ministère des Richesses naturelles
District de Chapleau-Wawa
Centre de travail de Wawa
48, rue Mission
Wawa (Ontario) POS 1K0
tél. : 705 992-5603
courriel : waurner.adema@ontario.ca

Jack McClinchey, F.P.I.

Forestier en sylviculture
First Resource Management Group
(agent de Hornepayne Lumber Limited Partnership)
78, rue Front
Hornepayne (Ontario) POM 1Z0
tél. : 705 622-8826
courriel : jack.mcclinchey@frmg.ca

Information in English: Waurner Adema at 705-992-5603 or waurner.adema@ontario.ca

Ontario 

Jouez - n'importe où vous soyez !

RADIO BINGO
SAMEDI À 11 h

allez sur : **CINN911.com**



Incendie de Jasper : les braises sont encore chaudes (suite)

Par Julien Cayouette – Francopresse - Avec les informations de Marine Ernout et Camille Langlade

Tourisme morbide à prévoir

Selon Dominic Lapointe, les catastrophes naturelles dans un lieu très touristique «activent la

mémoire de tout un ensemble de gens qui y ont travaillé ou qui l'ont visité».

Le spécialiste liste différents phénomènes qui pourraient

survenir dans les six prochains mois à cinq années.

«D'un côté, on va avoir un certain tourisme sombre ou un peu morbide, qui va vouloir voir à quoi ça

ressemble une ville qui a brûlé. Après ça, il y a tous ceux qui y ont passé du temps, qui y ont des souvenirs et qui vont vouloir voir comment elle est reconstruite.»

Il cite aussi les personnes qui vont venir voir ces lieux pour se sentir utile et contribuer à la reconstruction de la ville et sa région.

Le professeur ne doute pas que les visiteurs seront de nouveau au rendez-vous. «La ville fait partie de ce triumvirat [avec les parcs des Banff et du lac Louise]. Pendant quelques années, peut-être que le circuit va pour certains consister à traverser Jasper plutôt que de s'y arrêter [...] Mais assez rapidement le circuit va se rétablir.»

Les variables des changements climatiques

Des événements de grande ampleur, comme l'incendie de Jasper, ne peuvent pas être reliés directement aux changements climatiques provoqués par l'activité humaine sans une analyse complète des données.

Cependant, de nombreuses études ont démontré que la hausse des températures entraîne une augmentation de la fréquence et de la sévérité des conditions propices aux feux de forêt, comme des températures très élevées, des risques de sécheresse et des vents forts, confirme le chercheur en écologie forestière chez Ressources naturelles Canada, Yan Boulanger. Selon l'outil Climate Shift Index, les neuf jours de températures intenses enregistrés avant l'incendie avaient trois fois plus de chance de se produire sous l'influence des changements climatiques.

«L'énergie qui est libérée par le feu est encore plus intense, ce qui fait en sorte que ces feux-là sont encore plus difficiles à combattre», poursuit Yan Boulanger.

S'il est aussi difficile d'associer les ravages des dendroctones du pin à l'intensité des feux, Yan Boulanger note que la présence de l'insecte en Alberta reste une conséquence des changements climatiques.

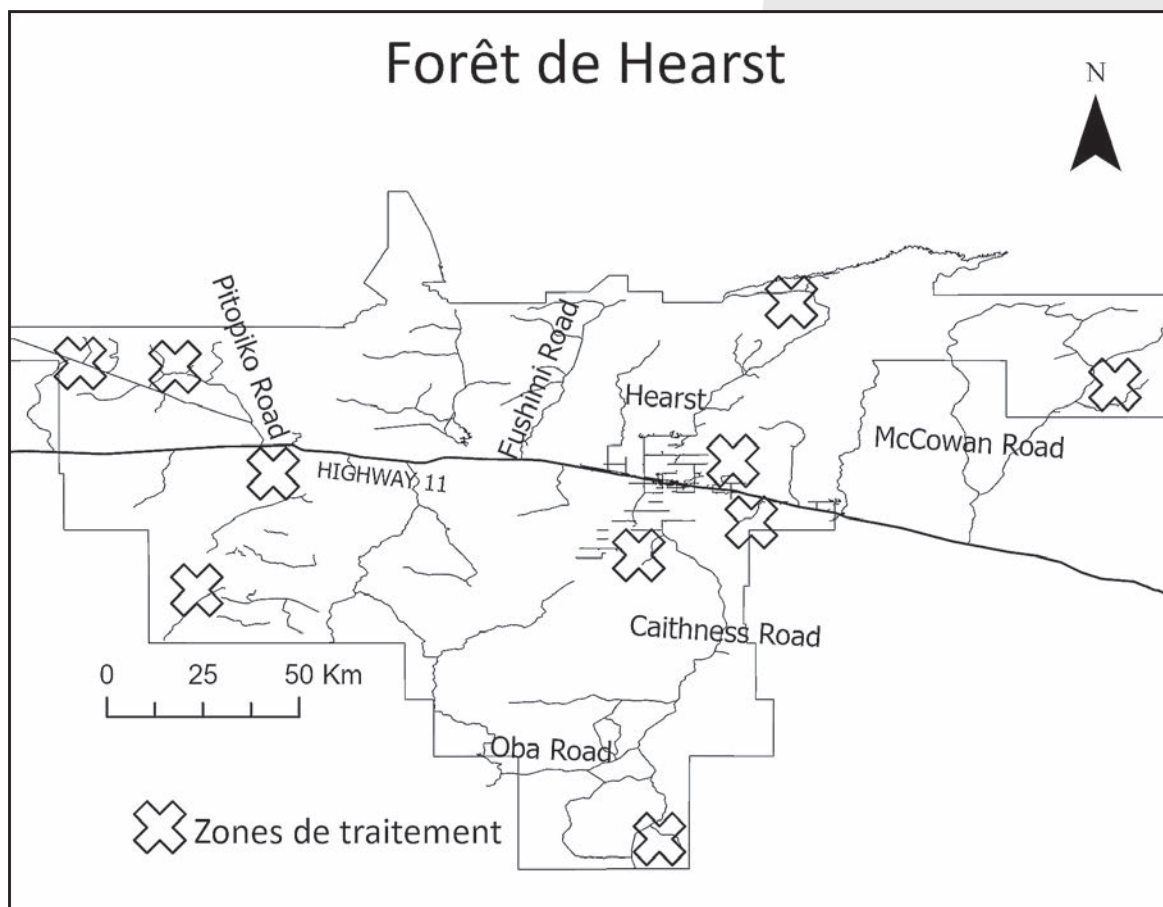
«Normalement, le dendroctone est surtout inféodé à la côte ouest, à la Colombie-Britannique. Cet insecte-là est très sensible aux températures hivernales et pendant plusieurs années, ces températures-là ne sont pas survenues.»

Les températures plus élevées lui ont permis de traverser les Rocheuses et de s'installer dans les forêts du côté est de la chaîne de montagnes.

INSPECTION

Inspection des projets d'épandage aérien d'herbicide pour la forêt Hearst

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets d'épandage aérien d'herbicide pour la saison 2024. Dans le cadre des efforts continus de régénération et de protection des forêts de l'Ontario, certains peuplements de la **forêt Hearst** (voir la carte) seront arrosés d'un herbicide pour contrôler les espèces végétales concurrentes. L'épandage aérien commencera à partir ou autour du **1 août 2024**.



La description et le plan du projet d'épandage aérien d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection publique en communiquant avec le Hearst Forest Management Inc. pendant les heures normales d'ouverture et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse <https://nrp.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> à compter du **1 juillet 2024 jusqu'au 31 mars 2025**, à l'expiration du calendrier de travail annuel.

Les personnes, les organismes et les communautés des Premières Nations et des Métis intéressés et concernés peuvent demander à rencontrer le personnel du MRN à distance pour discuter des projets d'épandage aérien d'herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Asad Choudhry, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles
613 rue Front
C.P. 670
Hearst (Ontario) POL 1N0
tél. : 705 960-3826
courriel : asad.choudhry@ontario.ca

Dale Goodfellow, F.P.I.
Hearst Forest Management Inc.
Auteur du plan
1589 route 11 Ouest
C.P. 746
Hearst (Ontario) POL 1N0
tél. : 705 362-4464
courriel : d_goodfellow@hearstforest.com

Information in English: Asad Choudhry at 705-960-3826.

Les journaux francophones après un an de blocage de Meta

Par Marianne Dépélteau – Francopresse

Meta bloque les nouvelles canadiennes sur ses plateformes Facebook et Instagram depuis le 1^{er} août 2023. Cette décision de l'entreprise américaine, qui n'indique pas vouloir changer d'avis, a fait mal aux journaux francophones en situation minoritaire qui tentent tant bien que mal de s'adapter.

«L'année dernière, on était à 22 000 visites uniques sur notre page *moniteuracadien.com*. Une fois que le blocage a été fait, ça a été réduit à 2 500», raconte le directeur général du *Moniteur Acadien*, Jason Ouellette.

Le blocage de Meta est en réplique à la Loi sur les nouvelles en ligne, adoptée par le gouvernement fédéral en juin 2023. Le géant du numérique évite ainsi de compenser les médias canadiens pour l'utilisation de leurs contenus.

Mais l'impact de cette décision n'est pas nul pour ces médias. Non seulement ils ne seront pas compensés par Meta, mais ils perdent aussi en visibilité, en occasion de publicité et parfois même en revenus.

Robinet fermé

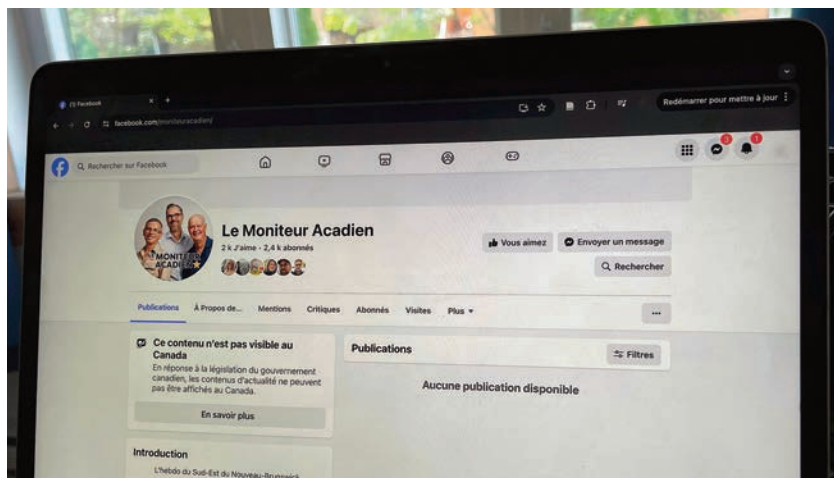
Pour protester contre la Loi, Meta a aussi mis fin à son entente de redevance avec la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i).

Geneviève Rossier, directrice générale de l'organisation, confirme que cet impact financier coule jusqu'au journal d'Ottawa/Gatineau, *Le Droit*, qui fait partie des Coops de l'information.

Entre 2017 et 2022, Meta a investi dans 120 médias canadiens. Jusqu'en 2022, ses investissements auprès du journalisme canadien représentaient environ 18 millions de dollars, sans compter les millions additionnels lors de la pandémie de COVID-19. Meta a cessé ces activités de financement en plus du blocage.

«C'est la communauté qui écope»

Le journal fransaskois *L'Eau vive* a observé une réduction de 10 % du trafic sur son site web depuis le



Certains journaux francophones ont trouvé des moyens de récupérer la perte de lectorat. Malgré les efforts, le blocage de Meta entraîne des conséquences que les journaux ne peuvent pas contrer tout seuls. Photo : Marianne Dépélteau – Francopresse

blocage, rapporte son responsable du numérique, Jean-Pierre Picard. «Ça n'a pas eu un grand impact sur le journal, mais en ayant une présence sur Facebook, ça rappelait aux gens qu'on existe, dit-il. On se rend compte que les gens ont moins le réflexe de nous envoyer de l'information sur leurs activités.»

Les ponts entre le journal et la communauté qu'il reflète se trouvent alors quelque peu morcelés. Mais selon Jean-Pierre Picard, «c'est vraiment la communauté qui écope en ayant moins d'information, de sources fiables».

«Quand on publiait une nouvelle sur Facebook avec un lien vers le site, souvent, il y a avait des commentaires. Ça suscitait des échanges et des discussions», ajoute-t-il. Cette perte d'échange avec le lectorat a poussé *Le Droit* à relancer la discussion sur ses propres plateformes. «On a réouvert toute la section de commentaires sur les nouvelles des Coops de l'information et du *Droit*, explique Geneviève Rossier. On a un très bon système de modération et très bientôt, ce sera aussi possible de le faire à partir des applications mobiles.»

«Ça a été tellement difficile avec Meta, parce qu'on ne s'attendait pas à un silence radio», confie le rédacteur en chef du *Courrier de*

la Nouvelle-Écosse, Jean-Philippe Giroux. «On avait mis beaucoup d'efforts, de temps et de travail dans la création de contenus pour les plateformes Instagram et Facebook.»

Avant le blocage, le *Courrier* recevait des commentaires d'encouragement de la communauté pour son travail sur les réseaux sociaux : «Il y avait un momentum.»

Résiliente, l'équipe du journal a redirigé ses efforts vers le site web et son infolettre. Le rédacteur en chef affirme que le trafic sur le site a augmenté, mais que sans les réseaux sociaux, «c'est un peu plus difficile de savoir l'impact qu'on a dans la communauté».

Faire autrement

À *L'Eau vive*, les efforts sont doublés sur LinkedIn et un bulletin envoyé par courriel compte presque le même nombre d'abonnés que sur Facebook. «Toutes les semaines, les gens reçoivent une infolettre avec les nouveaux articles, souligne Jean-Pierre Picard. Je dirais qu'il y a plus de clics sur les liens du [bulletin] depuis le blocage de Meta.»

«On a rétabli le contact avec les lecteurs autrement, avec une application mobile, davantage d'infolettres et des abonnements», raconte de son côté l'éditeur-directeur général de *l'Acadie Nouvelle*, Francis Sonier.

Ce quotidien du Nouveau-Brunswick, ne pouvant plus pêcher les clics sur Meta, a vu une réduction du trafic sur son site web. «Ça a duré environ huit mois. Là, on est dans les mêmes chiffres de visites qu'on avait il y a un an à peu près», observe-t-il.

Et au *Droit*, le trafic sur le site se redresse «assez bien», assure Geneviève Rossier. «Les gens qu'on a perdus, ce sont des gens

qui étaient moins loyaux et moins engagés envers le média. Ce sont des gens qui venaient une fois par mois parce qu'un ami avait partagé un contenu sur Facebook.»

Le *Moniteur Acadien*, de son côté, a récupéré des lecteurs avec des infolettres, des concours et en faisant la promotion du site sur les ondes de la radio CJSE, qui compte 80 000 auditeurs, assure Jason Ouellette.

Grâce à ces nouvelles stratégies, le site web du *Moniteur Acadien* est passé de 2 500 visites à 8 000, ce qui demeure loin des 22 000 du départ. «Et ce n'est pas suffisant pour convaincre d'acheter de la publicité chez nous», fait remarquer le directeur général. Entre le site à 8 000 et la radio à 80 000 auditeurs, le choix est vite fait.

Le *Moniteur Acadien* tentait d'ailleurs de générer de la publicité à travers les réseaux sociaux, idée qui est tombée à l'eau.

Une démocratie fragilisée

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a annoncé le retrait de ses publicités des plateformes de Meta, un boycottage qui ne s'est pas étendu jusqu'à l'utilisation des plateformes par les élus.

«Ce qui me dérange le plus, [j'en suis] très émotionnel, c'est de voir mes élus [...] continuer d'utiliser les plateformes comme Meta pour communiquer avec les gens quand clairement, ils négocient de mauvaise foi», déplore Jason Ouellette.

«Mes conseillers, mes députés provinciaux et mes députés fédéraux dorment», ajoute-t-il. Je ne comprends pas comment un député qui a porté serment ou allégeance au Roi pour assurer la démocratie canadienne peut continuer d'appuyer des plateformes comme celles-là.»

Geneviève Rossier, quant à elle, s'inquiète pour le secteur «très volatile» des médias. Celui-ci ne fait pas seulement face au boudage de Meta, rappelle-t-elle. «Il y a beaucoup d'incertitudes entourant l'exécution de l'entente avec Google. [...] Je ne sais toujours pas combien d'argent je vais recevoir, ni quand.»

Elle ajoute qu'il existe aussi de l'incertitude face aux impacts de l'intelligence artificielle et face à l'avenir de la politique fédérale : «Pas tous les partis aspirant au pouvoir sont enthousiastes à poursuivre les programmes de soutien aux médias.»

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

Mélanie Delage : un phare pour les immigrants dans le Nord-Est de l'Ontario

Par Ndery Dione

Mélanie Delage, une femme au parcours impressionnant et à la détermination inébranlable, est actuellement la coordonnatrice aux Services d'établissement du nord-est de l'Ontario et elle est en même temps étudiante en dernière année en enjeux humains et sociaux à l'Université de Hearst. Depuis février 2024, elle consacre son énergie et son expertise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans cette région diversifiée. Originaire de Hearst et âgée de



D'après ses collègues, Mélanie Delage est plus qu'une coordonnatrice, elle est un pilier de soutien pour les nouveaux arrivants dans le Nord-Est de l'Ontario. Son parcours diversifié, son engagement passionné et sa capacité à naviguer à travers les défis en font une figure essentielle dans la communauté. À travers ses efforts, elle transforme Hearst en un lieu d'accueil et d'opportunités pour les familles venues des quatre coins du monde. Photos : Mélanie Delage



« Planifier, diriger et évaluer les activités des ventes, développer des stratégies de commercialisation et former le personnel m'ont permis de comprendre les besoins diversifiés de mes clients », explique Mélanie

43 ans, Mélanie a quitté sa ville natale à l'âge de 18 ans pour s'installer à Edmonton, en Alberta. En effet, pendant une décennie, elle a travaillé comme gérante chez La Senza, un poste qui lui a permis d'acquérir une précieuse expérience en gestion des ressources humaines et des services à la clientèle. « Planifier, diriger et évaluer les activités des ventes, développer des stratégies de commercialisation et former le personnel m'ont permis de comprendre les besoins diversifiés de mes clients », explique Mélanie. Ces compétences, combinées à une exposition à la diversité culturelle, ont jeté les bases de son engagement actuel dans le secteur de l'aide sociale.

De retour à Hearst en 2011, Mélanie a multiplié les rôles professionnels. Elle a été concierge à l'Université de Hearst, suppléante dans les écoles et conseillère pour les étudiants en résidence à l'université. Elle a également servi comme agente de liaison internationale tout en veillant à l'accueil des étudiants étrangers. « Chaque poste m'a apporté une perspective unique sur les défis et les opportunités de l'intégration dans notre communauté », précise-t-elle. En tant que coordonnatrice aux

Services d'établissement, Mme Delage dirige un organisme dédié à l'intégration des immigrants et des réfugiés. « Notre mission est de faire de nos communautés un véritable chez-soi pour chaque nouvel arrivant, en valorisant leur unicité », déclare-t-elle. L'organisme fournit des services d'accueil et d'établissement personnalisés, favorisant la participation active des nouveaux membres dans les sphères sociales, professionnelles et économiques.



Le programme d'établissement du nord-est de l'Ontario est un projet de cinq ans financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) avec une possibilité de renouvellement qui, selon elle, joue un rôle crucial dans la région. Il aide les nouveaux arrivants à surmonter les obstacles spécifiques qu'ils peuvent rencontrer, assurant une intégration à long terme sans discrimination. « Nous travaillons étroitement avec les employeurs, les propriétaires et les divers acteurs locaux pour offrir un soutien complet », ajoute Mélanie.

Parmi les initiatives actuelles, l'organisme prépare un événement intitulé « Chez nous, c'est chez vous » prévu pour les 23, 24 et 25 août à Moonbeam, au Camp Ongrandi. Cette activité, lancée en 2022, vise à promouvoir la culture canadienne et la vie en chalet, typiques du Nord de l'Ontario. « C'est une occasion unique de rassembler les nouveaux arrivants,

les membres de la communauté et les employeurs dans un cadre convivial », explique Mélanie.

Le 13 août prochain, il y aura aussi une activité pour les nouveaux arrivants à l'Écomusée de Hearst intitulée Thés du monde, qui a comme but de partager les belles histoires fascinantes dans la région avec les participants.

Elle occupe ce poste depuis six mois, et bien que le contrat initial avec IRCC doit prendre fin en décembre 2025, Mme Delage et ses collègues ont déjà soumis une nouvelle demande à IRCC afin de poursuivre le financement pendant la prochaine période, soit de 2025 à 2030. « Notre objectif est de fournir aux nouveaux arrivants les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées et les compétences linguistiques pour atteindre leurs objectifs d'intégration. » Le financement de l'IRCC permet de soutenir ces initiatives cruciales à travers le pays. « Je travaille fort pour créer des liens sociaux entre la communauté et les nouveaux arrivants (un cercle social, des amis, des mentors, etc.) »

Travailler avec les nouveaux arrivants présente des défis uniques. « Le manque de logements, l'hiver rigoureux, l'adaptation culturelle et l'intégration sociale sont nos principaux défis », admet Mélanie. Toutefois, elle reste

fascinée par la capacité des nouveaux arrivants à surmonter ces obstacles. En plus, elle part de temps en temps pour aller chercher les nouveaux arrivants à l'aéroport, aider ces derniers à inscrire leurs enfants à l'école tout en s'occupant aussi des papiers nécessaires (carte de santé, NAS, les banques, etc.) « Ce qui me fascine le plus, c'est de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les nouveaux arrivants. Leur résilience et leur détermination sont une source d'inspiration constante. »

D'après ses collègues, Mélanie Delage est plus qu'une coordonnatrice, elle est un pilier de soutien pour les nouveaux arrivants dans le Nord-Est de l'Ontario. Son parcours diversifié, son engagement passionné et sa capacité à naviguer à travers les défis en font une figure essentielle dans la communauté. À travers ses efforts, elle transforme Hearst en un lieu d'accueil et d'opportunités pour les familles venues des quatre coins du monde.

D'après Mme Delage, le bilan de l'organisme est impressionnant. Depuis 2020 jusqu'à nos jours, au total huit ateliers ont été offerts aux employeurs de la région pour parler de différents sujets incluant la sensibilisation à la diversité culturelle au sein de leur organisation. Actuellement, près de 150 clients actifs sont sur le territoire qu'elle représente et plus d'une centaine ont participé à des activités d'intégration sociale comme des formations et des ateliers liés à la vie au Canada, par exemple initiation au patin sur glace, sessions d'information concernant les déclarations de revenus, potluck d'échange de repas internationaux, etc.

Cette année, quatre nouvelles familles devraient s'installer à Hearst. « Chaque famille apporte une richesse culturelle et contribue à la diversité de notre communauté », souligne-t-elle.

NORTHLAND SEASONAL STORAGE - Ventes et locations

- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et répandeuses
- Poêle à bois, à granules et barbecues
- Services de remorques à plateforme surbaissée

PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR

149 Route 11 Est, Moonbeam, On P0L 1V0

705-332-1414

www.northlandstorage.ca

Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :
705 335-0415

Murale faite par les enfants du camp d'arts visuels du CAH

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Les enfants qui ont participé au camp d'arts visuels du Conseil des Arts de Hearst ont créé de toute pièce une murale en dessous du pont de la rivière Mattawishkwia, sur la 9e Rue. Le Club Rotary de Hearst a décidé de participer à cette initiative avec son programme pour la jeunesse et a remis un chèque d'une valeur de 1700 \$ au CAH.

Le camp d'arts visuel du CAH a eu lieu la semaine dernière; 20 enfants de 6 à 11 ans étaient inscrits. Les artistes en herbe ont suivi des ateliers de création pour connaître les étapes nécessaires dans ce processus. « Le groupe était divisé en deux : les 6 à 8 ans ensemble et les 9 à 11 ans pour l'autre groupe. Les plus vieux, je leur ai tous remis un cahier de bord, ils sont tous partis de zéro puis je les ai guidés à trouver des idées, faire des toiles d'araignée, des choses comme ça pour pouvoir développer leurs idées », explique Pascal Roy.

Par la suite, les ateliers ont été créés par M. Roy et ils ont été donnés en collaboration avec l'artiste locale Kariane Lachance ainsi que les étudiants David, Myriam et Justine. Les enfants plus vieux étaient chargés de trouver le sujet de la murale ensemble. Ils l'ont ensuite présenté à la Ville de Hearst.

Pascal explique que ses collègues et lui caressaient l'idée de réaliser ce projet depuis un bon bout puisque les gens avaient recommencé à peindre des graffitis à cet endroit. « Au début, nous planifions faire la murale à nos frais, mais lorsque j'ai approché la Ville à ce sujet, c'est eux qui m'ont conseillé de contacter le Club



Le Club Rotary de Hearst a décidé de participer à cette initiative avec son programme pour la jeunesse et a remis un chèque d'une valeur de 1700 \$ au CAH. Avec les enjeux de financements de l'organisme artistique, c'est une année difficile pour le Conseil des Arts, donc ce don limite quelques dépenses et il est très apprécié du personnel. Photo : Maurice Lepage

Rotary, car ils avaient eu une idée de projet semblable il y a quelques années, mais celui-ci n'avait pas abouti. Puisque le camp servait à enrichir les connaissances des enfants pour les appliquer sur le projet de la murale, leur contribution a permis de financer le camp et la murale. »

Avec les enjeux de financements de l'organisme artistique, c'est une année difficile pour le Conseil des Arts, donc ce don limite quelques dépenses et il est très apprécié du personnel. De plus, ils ont fait affaire avec une personne membre du Club Rotary qui a accordé des tarifs préférentiels dans l'achat des matériaux.

Pascal Roy a toujours aimé l'art et il a étudié dans ce domaine après le secondaire. Ce sont surtout ses cours avec Mme Rheault à l'École secondaire catholique de Hearst qui lui servent encore à ce jour, car c'est grâce à elle qu'il a internalisé plusieurs concepts de base, guidant les ateliers de création avec les 9 à 11 ans, puisqu'ils étaient à la base de toutes les



Tous les enfants du camp ont participé à la murale. Les plus jeunes étaient jumelés avec les plus vieux; ils les ont guidés dans ce qui devait être accompli. Photos : Pascal Roy

décisions du projet. Ces jeunes avaient des ateliers séparés de l'autre groupe où ils apprenaient à propos du processus de création. « Il y avait l'étape de choisir l'idée, l'étape de faire l'exploration de l'idée comme décider les couleurs et les thèmes qu'ils voulaient avoir dedans. »

Les enfants ont appris en grand groupe la signification des couleurs comme les couleurs chaudes et les couleurs froides, et où les utiliser. « Ils ont aussi appris à mélanger les couleurs. Il y avait un atelier sur les différents types de lignes et ces ateliers-là, ce sont tous les enfants qui y ont participé. Ensuite, le groupe chargé du projet a fait les croquis qui ont été présentés à la Municipalité avant

de transposer le croquis sur le mur. »

La jeune artiste Heidi Baillargeon était du lot, étant donné que ses œuvres sont toujours en exposition. L'un des ateliers de Pascal consistait à y amener les groupes et faire ressortir les thèmes illustrés dans chaque œuvre.

Tous les enfants du camp ont participé à la murale. Les plus jeunes étaient jumelés avec les plus vieux; ils les ont guidés dans ce qui devait être accompli. Pascal Roy était ravi que les enfants terminent le projet, et ce, même en moins de temps que prévu. Ce qui est intéressant de la murale, c'est que même en passant à grande vitesse à vélo les points centraux sont faciles à identifier.



Les croquis fait par les enfants qui ont été présentés à la Municipalité avant de transposer le croquis sur le mur.



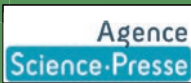
Les enfants qui ont participé au camp d'arts visuels du Conseil des Arts de Hearst ont créé de toute pièce une murale en dessous du pont de la rivière Mattawishkwia, sur la 9e Rue.

Le Nord vous tient au courant
de ce qui se passe dans
votre communauté!

L'efficacité du cannabis médical: ce qu'il faut savoir



L'utilisation du cannabis à des fins médicales est légale au Canada depuis 2001. Pourtant, plus de deux décennies plus tard, ses bénéfices restent difficiles à mesurer, a constaté le *Détecteur de rumeurs*.



Kathleen Couillard

Les origines

Ce n'est pas qu'on doute de la pertinence d'utiliser du cannabis: au contraire, le recours au cannabis pour traiter des maladies ou soulager des symptômes est attesté depuis plus de 4000 ans, soulignaient en 2020 des chercheurs de l'Équateur dans une revue de la littérature sur le sujet. Le cannabis a bel et bien été un médicament officiellement reconnu au 19^e siècle, rappelaient en 2016 les auteurs d'un document produit par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS).

Entre 1920 et 1950, le cannabis est toutefois devenu illégal dans plusieurs pays. Il a commencé à être partiellement autorisé pour usage médical aux États-Unis en 1978, puis en Irlande en 1998, en Israël en 1999 et au Canada en 2001. La France a dû attendre 2013.

Comment les cannabinoïdes agissent-ils ?

Un plant de cannabis contient plus d'une centaine de substances appelées cannabinoïdes, dont les plus connues sont le THC et le CBD, expliquait en 2019 le Centre national pour la médecine complémentaire et intégrative des États-Unis. Le corps humain produit lui aussi ses propres cannabinoïdes. Ils ont toutefois une structure chimique différente du THC ou du CBD.

Beaucoup des récepteurs pour les cannabinoïdes sont présents dans le cerveau humain, en particulier sur les neurones. Ils se retrouvent également sur les cellules responsables de l'inflammation et de l'immunité. Le THC et le CBD produisent donc leurs effets en interagissant avec ces récepteurs, mentionnaient en 2022 des chercheurs américains dans un texte soulignant le potentiel thérapeutique du cannabis.

Puisque le système endocannabinoïde est impliqué dans plusieurs mécanismes du corps humain, le cannabis a le potentiel d'être utilisé dans le traitement de plusieurs maladies, ajoutait en 2022 le Regroupement de pharmaciens experts en soins palliatifs du Québec, dans un outil clinique sur l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques.

Pourquoi est-ce un produit difficile à étudier ?

Il existe toutefois peu d'études rigoureuses sur l'utilisation du cannabis à des fins médicales, observaient ces mêmes pharmaciens en 2022. D'une part, les échantillons sont petits et le suivi des patients est généralement à court terme.

D'autre part, plusieurs facteurs compliquent les recherches. Par exemple, la quantité de cannabinoïdes peut fluctuer selon la variété de la plante et les conditions environnementales dans lesquelles on l'a cultivée. Par ailleurs, il est possible d'utiliser non seulement la plante directement, mais aussi de purifier les cannabinoïdes à partir d'extraits de cannabis. Et certains peuvent même être synthétisés en laboratoire.

Enfin, la façon d'administrer le cannabis a une influence sur les effets ressentis, peut-on lire sur le site MedlinePlus, associé aux Instituts de la santé des États-Unis (National Institutes of Health, un des plus gros organismes subventionnaires en santé du monde). Le cannabis peut en effet être fumé, incorporé aux aliments, vaporisé ou pris sous forme d'huile ou de capsule.

Trois utilisations du cannabis confirmées

Trois utilisations du cannabis sont mieux documentées que les autres, selon l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec. Toutefois, même dans ces cas, le cannabis et les cannabinoïdes sont considérés comme un traitement de dernier recours, parce qu'il existe des risques associés à leur utilisation.

1) Nausées et vomissements

Selon une analyse publiée en 2015 par le collectif à but non lucratif Cochrane — qui réalise des revues systématiques en santé — les patients qui ont utilisé des cannabinoïdes seraient trois fois plus nombreux à rapporter l'absence de symptômes que ceux qui avaient reçu un placebo. De plus, les cannabinoïdes seraient aussi efficaces que les traitements conventionnels. La même année, une autre analyse réalisée à partir de 28 études par une équipe internationale de chercheurs concluait que les cannabinoïdes avaient de plus grands bénéfices qu'un placebo. Toutefois, cet effet était souvent jugé faible — c'est-à-dire qu'il n'était pas

toujours statistiquement significatif.

Par ailleurs, l'analyse du Collectif Cochrane a révélé que le cannabis et les cannabinoïdes causaient davantage d'effets secondaires que les traitements conventionnels. C'est pour cette raison qu'il est peu probable que leur utilisation pour soulager les nausées et les vomissements devienne très répandue. Mais ils demeurent une bonne option pour les patients réfractaires aux autres traitements.

2) Douleur chronique

Certains médicaments dérivés du cannabis sont approuvés au Canada pour traiter la douleur chronique, soulignait le CCDUS en 2016. Les adultes qui reçoivent un traitement avec du cannabis ou des cannabinoïdes sont en effet plus susceptibles de rapporter une diminution de leurs symptômes, ajoutait en 2017 le Comité sur les effets sur la santé du cannabis des Académies nationales des sciences, d'ingénierie et de médecine des États-Unis (NASEM).

Toutefois, là encore, les résultats des études sont mitigés, concluaient les chercheurs de l'Équateur. Sur un total de 20 études, 9 rapportaient des bénéfices, 3 des effets négatifs et 8 des résultats ambigus. En raison des effets psychoactifs et des risques de dépendance, certains cliniciens considèrent que les bénéfices du cannabis ne sont pas suffisants pour compenser les effets négatifs, remarquait le CCDUS.

3) Sclérose en plaques

L'utilisation de cannabinoïdes semble améliorer les symptômes de frigidité musculaire rapportés par les patients souffrant de sclérose en plaques, mentionnait le NASEM en 2017. Cependant, l'amélioration est plus limitée lorsqu'elle est mesurée de façon objective par un médecin. C'est aussi ce que concluait une revue systématique publiée en 2014 par des chercheurs américains ainsi qu'une méta-analyse réalisée à partir de 17 études en 2018. Selon les auteurs de cette méta-analyse, l'effet placebo est important dans ce genre d'étude, car il est difficile de cacher aux participants s'ils reçoivent un placebo ou du cannabis.

Y a-t-il d'autres bénéfices ?

Pour les autres conditions médicales, la recherche est prometteuse mais pas encore suffisante pour conclure, remarquait le CCDUS en 2016. Par exemple, des récepteurs de type CB1, présents dans notre cerveau et notre moelle épinière, sont également présents dans le côlon, ce qui laisse supposer que les cannabinoïdes pourraient être utiles pour soulager les symptômes du syndrome du côlon irritable. Il n'y a toutefois pas assez d'études pour le confirmer.

Par ailleurs, l'anxiété est la raison la plus souvent invoquée pour consommer du cannabis dans un but curatif. Une petite étude (24 patients) réalisée en 2011 avait bien montré qu'une « simple dose » pouvait réduire de façon significative l'anxiété chez des gens qui se préparaient à une présentation orale et qui souffraient d'anxiété sociale. Dans leur texte de 2022, les chercheurs américains mentionnaient que huit essais cliniques étaient alors en cours.

Ces chercheurs ajoutaient que certaines données suggèrent que le CBD aurait un effet sur les convulsions chez les patients épileptiques. Enfin, le cannabis pourrait aussi stimuler l'appétit chez les patients avec le VIH ou le cancer, peut-on lire sur le site Medline Plus.

Verdict

Le cannabis et ses composés peuvent être bénéfiques pour soulager certains symptômes comme les nausées, les vomissements, la douleur chronique et les contractions musculaires involontaires. Ces bienfaits sont toutefois accompagnés de plusieurs effets secondaires. Pour les autres bienfaits supposés du cannabis, davantage de recherche sera nécessaire, parce que beaucoup de facteurs viennent compliquer l'analyse des résultats.

RADIO BINGO
SAMEDI À 11 h

CINN911.com



MOT CACHÉ

B	G	E	M	M	A	R	G	O	R	P	T	E	E	U	H	T	B	S	R
I	E	S	C	I	E	N	C	E	S	N	S	D	A	I	E	U	I	E	F
B	O	E	R	T	I	P	U	P	E	S	I	E	S	B	L	A	U	R	O
L	G	N	C	O	U	R	S	M	A	C	L	T	A	L	C	S	D	E	R
I	R	O	R	N	O	C	E	L	T	B	O	H	E	N	S	R	S	I	M
O	A	Y	A	U	P	N	C	E	A	I	P	T	A	I	M	U	E	S	A
T	P	A	I	C	G	R	E	T	R	L	I	R	T	E	U	E	C	A	T
H	H	R	E	I	A	S	I	E	A	N	F	E	E	R	S	T	O	C	I
E	I	C	E	S	T	R	E	M	P	R	C	C	S	V	I	C	N	E	O
Q	E	S	A	R	E	E	T	U	A	R	U	A	T	I	Q	E	D	M	N
U	N	L	O	X	R	M	N	A	Q	I	O	E	F	L	U	R	A	O	D
E	L	P	A	U	A	E	P	O	B	I	R	F	T	E	E	I	I	L	E
E	S	M	T	T	S	C	A	H	I	L	T	E	E	A	T	D	R	P	V
T	E	L	I	A	A	R	T	S	Y	T	E	A	C	S	N	E	E	I	O
N	U	E	N	H	E	L	G	E	R	S	A	C	M	O	S	I	R	D	I
C	R	M	I	L	E	C	T	U	R	E	I	E	H	E	L	E	D	I	R
E	Y	E	I	E	R	U	T	I	R	C	E	Q	R	I	H	L	U	R	A
G	R	E	T	U	D	E	S	E	L	E	V	E	U	C	M	T	E	R	O
E	R	T	A	E	H	T	E	R	I	A	R	O	H	E	E	I	A	G	O
U	N	I	V	E	R	S	I	T	E	N	O	T	E	S	N	R	E	M	E

Thème : L'école / 9 lettres

- | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| A
Alphabet
Arts | D
Diplôme
Directeur | M
Mathématiques
Matière | S
Secondaire
Sport |
| B
Bibliothèque
Bulletin | E
Écriture
Élève | N
Musique
Notes | T
Tableau
Test |
| C
Cafétéria
Cahier | G
Géographie
Gymnase | O
Ordinateur | U
Université |
| F
Formation
Français | H
Histoire
Horaire | P
Physique
Primaire | |
| L
Leçon
Lecture | R
Récration
Règle | Programme | |
| D
Devoir
Dictée | L
Leçon
Lecture | Pupitre | |
| | S
Salle
Sciences | R
Régulation
Réussite | |

POUTINE

de la semaine

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



- 17 SORTES DE POUTINE
- GRAB-N-GO
- PLATS CHAUDS À EMPORTER
(DIFFÉRENT CHAQUE JOUR)

Réservez votre repas dès aujourd'hui!
Appelez-nous 705 221-7679
ou scannez le code QR :



HEURES D'ÉTÉ
Lundi au jeudi : 11 h à 19 h
Vendredi : 11 h à 20 h
Fermé les samedis et dimanches pour l'été, jusqu'au 2 septembre.

Réponse du mot caché : EDUCATION

VERRINES « GÂTEAU AU FROMAGE » ET BLEUETS



Excellente source d'antioxydants, même quand ils sont cuits, ce serait fou de se priver des bleuets. Et on ne se fera pas prier pour en manger. Surtout lorsqu'ils sont servis avec des biscuits Graham, du fromage à la crème et de la crème fouettée, à la manière d'un gâteau au fromage déconstruit.

INGRÉDIENTS

- 125 ml (1/2 tasse) de crème 35%
- 75 ml (1/3 tasse) de sucre
- 250 g (8 oz) de fromage à la crème, ramolli
- 1/2 gousse de vanille, les graines seulement
- 9 carrés de biscuits Graham, cassés en gros morceaux
- 250 ml (1 tasse) de compote de bleuets

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Dans un bol, fouetter la crème et 30 ml (2 c. à soupe) de sucre jusqu'à ce qu'elle forme des pics mous. Réserver.
2. Dans un autre bol, crémier le fromage avec le reste de sucre (45 ml/3 c. à soupe) et la vanille. Incorporer délicatement la crème fouettée.
3. Dans le fond de 6 verres ou pots Mason d'une contenance d'environ 250 ml (1 tasse) chacun, répartir 15 ml (1 c. à soupe) du mélange de fromage. Répartir les biscuits Graham. Garnir du reste du mélange de fromage. Couvrir les verres ou refermer les pots. Réfrigérer 2 heures. Les verrines se conservent 24 heures au réfrigérateur.
4. Au moment de servir, garnir de compote de bleuets.

SUDOKU

		8	2					4
				4	6	1		
7				5				
		1			2			
	7							
5	2					7	4	
		4	6			9		
9				8				6
		3			4		5	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 885

1	5	8	4	6	7	3	9	2
9	2	4	1	8	3	7	5	6
7	3	6	5	2	9	4	8	1
3	1	8	7	4	6	9	2	5
5	1	2	3	6	4	7	8	9
6	8	9	2	7	5	1	3	4
8	9	3	6	5	1	2	7	4
2	7	1	6	4	8	5	9	3
4	9	5	7	3	2	8	1	6

AFFAIRES CLASSÉES

AVIS DE DÉCÈS



Jean Gingras

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Jean Gingras, survenu le 20 mars 2024 à l'âge de 94 ans à Hearst. Jean demeurait au foyer des pionniers depuis 2019. Il laisse dans le deuil sa conjointe Marguerite (née Hardy), ses enfants; Lise (Mario), Gisèle (feu Denis), Suzie (Langis), Nicole (Sylvain), Yvon (Kathy), Guy (Françoise), Aline (Joël) et Robert (Jeanine), ainsi que 23 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil 5 soeurs; Cécile, Antoinette, Denise, Rollande et Raymonde.

On se souvient de Jean comme un homme au grand coeur, travaillant et toujours disponible pour son entourage. La famille était très importante pour lui, et chaque moment passé, entouré de ses enfants et petits-enfants était précieux à ses yeux. Sa présence dans la vie de sa famille a été une vraie bénédiction, de même que sa patience, sa sagesse et son soutien constant. Sa plus grande fierté, était celle d'avoir fondé une belle famille avec sa tendre épouse Marguerite, et Jean s'assurait de rappeler fréquemment ce sentiment à ses enfants.

Jean avait le don de voir le côté positif des choses, de répandre la joie et de faire sourire son entourage. Il aimait chanter des balades à sa petite fleur (sa belle Marguerite), et c'était pour lui, une façon magique de communiquer ses émotions et de créer une atmosphère empreinte de tendresse et d'amour. Sa bonne humeur était comme une mélodie constante au foyer des pionniers, créant une atmosphère de bonheur et de légèreté.

Jean était plus qu'un simple bon vivant, il était un phare de positivité, de bienveillance, de même qu'un modèle d'honnêteté et d'intégrité pour tous. Sa personnalité joviale et espiègle, faisait qu'il aimait agacer son entourage avec humour. Pour se détendre, il aimait bien jouer aux cartes et jardiner. Il laisse une trace profonde dans le coeur de sa famille, de ses amis (es), et de tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé.

Nous tenons à exprimer notre gratitude au personnel du foyer des pionniers, pour les soins exceptionnels et la compassion témoignés à notre père durant son passage parmi vous.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 2 août 2024 à 10 h 30 en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.



Gaëtan Ouellet

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Gaëtan Ouellet à l'âge de 70 ans, le vendredi 14 juin 2024 à l'hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil son fils Derik (Michelle) et ses 2 petits-fils: Erik et Steve, tous de St-Thomas. Il laisse également dans le deuil son frère Réal (Micheline) de Verner, ses soeurs Lise (Emilien) de Hearst, Julie Longtin d'Ottawa et son beau-père Bernard Dallaire. Gaëtan sera aussi énormément manqué par ses neveux et nièces: Josée, Céline, Denis, Chantal, Joël, Ricky, Yannick, Yoan et Dominique, de même que par ses arrière-petits-neveux et nièces, famille et amis (es).

On se souvient de Gaëtan comme un homme travaillant qui appréciait le plein air et la chasse. De nature réservée, Gaëtan pouvait être parfois difficile d'approche. Cependant, derrière cette façade se cachait un grand coeur, toujours prêt à offrir son aide à son entourage. Ses proches se souviendront de lui comme un homme intègre, capable d'une grande gentillesse envers ceux qui lui étaient chers. Il laisse de beaux souvenirs dans la mémoire de sa famille et de ses proches.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août 2024 à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

En la mémoire de Gaëtan, la famille apprécierait les dons à la Société canadienne du cancer ou à Diabète Canada.

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR-ÉTUDIANT

Les Médias de l'épinette noire sont à la recherche d'un étudiant ou une étudiante pour occuper un poste d'animateur de radio étudiant à temps partiel.

Le poste d'animateur étudiant s'adresse à une ou un jeune de moins de 18 ans étant disponible à travailler certains soirs de semaine et la fin de semaine. Les heures de travail seront entre 5 et 20 heures par semaine, selon la capacité de compréhension du travail pour la saison estivale, avec possibilité de continuer pendant l'année scolaire.

La personne doit bien s'exprimer en français et avoir de bonnes connaissances en informatique. Elle recevra toute la formation nécessaire pour assurer la mise en ondes d'une émission et, à plus long terme, coanimer une émission.

Les étudiants et étudiantes intéressé(e)s doivent envoyer leur CV à la direction des Médias de l'épinette noire, ou l'apporter en personne pendant les heures de bureau. Les personnes ayant des questions peuvent communiquer avec la direction par téléphone.

Steve Mc Innis
Directeur général
CINN 91,1
1004, rue Prince
Hearst, Ontario
705 372-1011



RADIO BINGO

1800 \$ en prix
SAMEDI À 11 h

DES CARTES SONT MAINTENANT EN VENTE À :
HORNEPAYNE : HORNEPAYNE SERVICE CENTER
LONGLAC : WOODCREST CONFECTIONERY
GERALDTON : JOEL'S LIVE BAIT

CINN911.com

LES SPORTS

Pas de bateau ? Appliquez ces 5 conseils pour pêcher depuis le rivage avec succès !

La pêche depuis le rivage constitue une solution parfaite pour les adeptes qui n'ont pas accès à un bateau. C'est votre cas? Voici comment optimiser vos parties de pêche :

1. Choisissez le meilleur endroit : faites des recherches et sélectionnez des lieux de pêche où les rives sont accessibles. Tenez compte de facteurs tels que la profondeur de l'eau, les structures et les habitats potentiels des poissons. Les parcs, les quais et les berges des rivières sont généralement des endroits prometteurs.

2. Trouvez le bon moment : les poissons sont plus actifs à certaines heures de la journée. Tôt le matin ou tard en soirée, par exemple, ils seront sans doute plus proches du rivage pour chercher de la nourriture.



3. Utilisez les appâts et les leurres appropriés : adaptez votre équipement aux espèces de poissons locales et à leurs habitudes alimentaires. Expérimentez une variété d'options, y compris

les appâts vivants, les leurres en plastique souple et les poissons nageurs.

4. Restez mobile : si les poissons ne mordent pas à un endroit, n'hésitez pas à vous déplacer le

long du rivage pour trouver des zones plus fructueuses. Portez attention aux changements de conditions de l'eau et revoyez votre stratégie en conséquence.

5. Tenez compte de la météo : les poissons ont tendance à être plus actifs avant l'arrivée d'un front froid. Les jours où le ciel est couvert peuvent également être avantageux, car ceux-ci s'aventurent souvent plus près du rivage dans ces conditions. En outre, pêcher du côté exposé au vent d'un plan d'eau peut augmenter vos chances de trouver des zones d'alimentation actives et améliorer votre taux de succès.

Bref, nul besoin d'un bateau pour vivre une expérience de pêche réussie et gratifiante. Bonne saison!

Scannez pour
voir notre
circulaire
numérique
complète



IndependentTM
Your Independent Grocer



Plateaux de réception

**Vous recevez ?
Commandez un plateau!**

Rendez-vous au comptoir de la charcuterie pour découvrir nos plateaux prêts à servir parfaits pour toutes les occasions.

Les adultes et les jeunes (13 ans et plus) ont besoin, en moyenne, de 2 000 calories par jour et les enfants (4 à 12 ans) ont besoin, en moyenne, de 1 500 calories par jour. Cependant, les besoins individuels varient.